

Travaux Place de la Mairie : Nouvelle phase de travaux

Entrée dans la phase 4 des travaux des écoles à la Rue de la Commune 1871



Travaux Rue d'Andorre - Phase IV (des écoles à la Rue de la Commune 1871)

Cette nouvelle étape de travaux consiste, sur ce tronçon, à la reprise intégrale des caniveaux, bordures de trottoir, revêtements du trottoir et chaussée.

Sur chaussée sera matérialisée une bande cyclable dite « Chaussidou ».

Ces travaux, selon les dispositions de l'arrêté municipal n°65-2019 **débuteront le : lundi 15 avril 2019, pour une durée de 4 mois** ;^[*]

Lire l'intégralité de la fiche "[info travaux](#)"

Télécharger le [plan de circulation](#) dans la Rue d'Andorre

Madame, Monsieur,

Mi-novembre dernier vous avez pu voir aboutir la première opération du projet en objet, acte qui consistait à dévier les rues d'Andorre et République.

Nombreuses, nombreux sont les Pinsaguéoloises et Pinsaguéolois qui s'interrogent sur la cause d'interruption du chantier. Nous venons par la présente vous exposer aussi simplement que possible les motifs majeurs qui conditionnent le déroulement des différents épisodes.

Le projet « Cœur de ville » se caractérise par plusieurs opérations distinctes que sont :

1/ Le dévoiement des rues d'Andorre et République ayant fait l'objet d'une commande spécifique pour cet acte aujourd'hui achevé et

totallement payé. Il relevait de travaux de voirie portant sur la modification du parcours de la rue d'Andorre ainsi que de la rue de la République. La durée du chantier a fortement été assujettie aux nécessaires opérations préalables de déplacement des réseaux enfouis, gaz, électricité, éclairage public, Télécom et pluvial dont notamment le « Ruisseau ». Le nouveau carrefour inscrit dans le périmètre classé de la Confluence, et toujours situé sur un axe classé grande circulation , aura nécessité l'aval des services de l'Etat.

2/ L'aménagement d'un Parvis des Ecoles et restructuration de la Place de la Mairie y compris la rue du Ruisseau : cette opération intègre les grandes orientations qui ont été tracées lors des ateliers de concertation publique. La volonté à vouloir les respecter, confrontée au relief singulier de l'espace à réaménager, a nécessité un délai conséquent pour permettre au bureau d'études de résoudre l'ensemble des problèmes qui se sont révélés. Aujourd'hui validée, l'étude nous a permis de lancer la commande correspondante pour un début de travaux 2ème quinzaine de janvier 2019. Cette phase du chantier conduira à la création d'un nouveau parking et d'espaces publics réaménagés, intégrant notamment une aire de jeux pour les enfants.

3/ L'aménagement de l'Allée du château et ses plateformes latérales ; cette opération couronnera le projet par l'aménagement de l'allée permettant d'y maintenir le marché dominical de plein-vent et offrir un espace à usage multiple dont notamment le stationnement. Inscrit dans le périmètre du site classé de la Confluence, en co-visibilité du château (impacté par son périmètre de protection) cet espace fait l'objet de nombreux échanges avec les services de l'Etat qui valideront -ou amenderont- l'aménagement proposé. Acte 3 du projet qui fera l'objet d'une commande spécifique.

4/ Nous ne saurions conclure sans préciser qu'en cohérence avec ce projet, la réfection de la rue d'Andorre des écoles jusqu'à la place Abbé Pierre est à l'étude pour des travaux qui suivront ceux exposés ci-dessus. Nous n'ignorons pas que ces travaux sont attendus depuis longtemps mais chacun(e) comprendra sans difficulté qu'ils ne pourront débuter que lorsque ceux de la Place de la Mairie seront achevés en totalité.

Des bulletins d'INFO TRAVAUX épisodiquement diffusés, ou affichés, continueront à vous tenir avisés des phases en cours.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'expression de ma meilleure considération.

Jean-Louis COLL

Maire de Pinsaguel



INFO TRAVAUX

« Cœur de ville »

Parvis des écoles-Place de la mairie

Après l'opération de dévoiement des rues d'Andorre et République, qui a abouti mi-novembre, le réaménagement du « Cœur de ville » va se poursuivre par les travaux d'aménagement d'un Parvis des écoles et de restructuration de la Place de la mairie, y compris la rue du Ruisseau.

Cette phase des travaux débutera, deuxième quinzaine de janvier 2019 pour une durée prévisionnelle de 9 mois.

IMPORTANT : des cheminements piétons seront aménagés dans le périmètre des travaux et migreront selon l'avancement du chantier.



Nous vous invitons à :

- respecter les cheminements piétons ;
- et la signalisation ;
- rester vigilant en toutes circonstances aux abords du chantier ;

Merci pour votre compréhension.



 Télécharger le fichier «INFO Tx 12-2018 Aff.pdf» (528 KB)